

APPEL Á CANDIDATURE - Membre de la Commission Disciplinaire de l'ACFF

Le Département Compétitions de l'ACFF lance un appel à candidature pour un mandat de quatre ans à la Commission Disciplinaire de l'ACFF.

Il s'agit d'un mandat pour siéger le mercredi ou le jeudi à partir de 18h00 pour juger les dossiers suite aux rapports rentrés par les arbitres.

Afin d'entrer en ligne de compte pour une nomination, le candidat doit soumettre un curriculum vitae complet.

Outre les exigences énoncées dans les conditions générales de nomination, le candidat doit également satisfaire aux conditions suivantes :

1° Avoir les connaissances linguistiques et les compétences professionnelles ou de fond requises ;

2° Jouir d'une réputation irréprochable ;

3° Déclarer accepter de procéder, le cas échéant, à:

a) L'affiliation auprès de l'URBSFA (souscription du règlement fédéral) ;

b) La souscription de l'engagement d'intégrité et du code éthique tout en spécifiant les fonctions annexes ;

c) La soumission d'un extrait récent du casier judiciaire (modèle général) à titre informatif ;

4° Permettre une vérification éventuelle des références par la commission d'intégrité.

Toute candidature est introduite auprès du secrétaire général de l'ACFF au plus tard le 24 septembre 2024 par mail à l'adresse : thomas.rodriques.pereira@acff.be